AVIS POUR CONSULTATION ELARGIE
CE N°05/2026
(Selon le manuel de procédure d'achat de la CIOK)

CHARGEMENT, TRANSPORT DES PRODUITS DE CARRIERES (CALCAIRES ET MARNES) ET DES PRODUITS D'AJOUT (MINERAIS DE FER, SABLE ET GYPSE) VERS LES CONCASSEURS, AINSI QUE LA FORATION AU NIVEAU DE LA CARRIERE DE CALCAIRE

1- Article 1 : Objet du marché

La présent consultation élargie a pour objet l'établissement d'un marché cadre d'une durée d'une (01) année, renouvelable par tacite reconduction au maximum deux (02) fois, portant sur le chargement, transport des produits de carrières (calcaires et marnes) et des produits d'ajout (minerais de fer, sable et gypse) vers les concasseurs, ainsi que la foration au niveau de la carrière des calcaires.

✓ **Les services demandés :**

1. La préparation (décapage, ripage), le chargement et le transport :

La préparation (décapage, ripage), le chargement et le transport des produits de ses carrières situées à proximité de son usine vers les trémies d'alimentation des concasseurs calcaire et marne.

Les produits concernés sont :

- Les calcaires
- Les marnes
- Les ajouts (minerais de fer, sable et gypse).

Les quantités des matières concernées sont définies ci-dessous :

Désignation	Unité	Capacité de stockage après concassage	Nature de la prestation	Qté mini/an	Qté max/an
Calcaires abattus	Tonne	39 000	Foration, préparation, chargement et transport du point de chargement vers la trémie d'alimentation concasseur calcaire	600 000	900 000
Marne	Tonne	16 000	Préparation, chargement et transport du point de chargement vers la trémie d'alimentation concasseur marne	80 000	120 000
Minerai de fer	Tonne	2 000	Chargement et transport de la zone de stockage vers la trémie d'alimentation concasseur	10 000	18 000
Sable	Tonne	2 000	Chargement et transport sable de la carrière sable vers zone de stockage	32 000	48 000
	Tonne	300	Chargement et transport sable de la zone de stockage vers concasseurs	9 000	11 000
Gypse	Tonne	3 000	Chargement et transport de la zone de stockage vers la trémie d'alimentation concasseur	20 000	30 000
TOTAL (TONNE)				**751 000**	**1 127 000**

2. La foration au niveau de la carrière des calcaires :

La foration doit garantir, en complément de la continuité de l'exploitation courante, la constitution d'une réserve d'abattage correspondant à une quantité de matière couvrant au minimum deux mois de consommation

Visite de reconnaissance (Obligatoire)

Les soumissionnaires sont invités à une visite obligatoire qui sera organisée le…… à 10 h en compagnie d'un responsable CIOK pour prendre connaissance des lieux et des conditions de travail.

2- Article 2 : Conditions de participation

La participation à la présente consultation élargie est ouverte aux personnes physiques ou morales disposant d'un agrément et/ou d'un cahier des charges pour le transport pour autrui, ainsi qu'aux entreprises qualifiées pour l'exécution des prestations visées

3- Pièces constitutives de l'offre - Ordre de priorité

Les pièces constitutives du marché sont :

1. Les pièces constitutives du marché comprennent :
2. La soumission financière et celle technique du soumissionnaire.
3. Le contrat à conclure avec le soumissionnaire retenu.
4. Le présent cahier des charges.
5. Le manuel d'achat de la CIOK.

En cas de discordance entre les dispositions des différents documents ci-dessus cités, ces pièces prévalent dans l'ordre cité ci haut.

Tout ce qui n'est pas prévu par le marché demeure régi par les décrets et textes relatifs aux marchés publics en vigueur en Tunisie.

4- Présentation des offres

L'offre comprend :

- ✓ Le cautionnement provisoire et Les documents administratifs
- ✓ L'offre technique
- ✓ L'offre financière

NB : Une version numérisée de l'offre est demandée

L'offre technique et l'offre financière sont placées dans deux enveloppes séparées fermées :

- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe A » comporte l'offre technique.
- L'enveloppe portant la mention « Enveloppe B » comporte l'offre financière.

Ces deux enveloppes, en plus du cautionnement provisoire et des documents administratifs, seront placés dans une troisième enveloppe fermée indiquant uniquement les mentions suivantes :

« Consultation élargie N°05/2026 »

« CHARGEMENT, TRANSPORT DES PRODUITS DE CARRIERES (CALCAIRES ET MARNES) ET DES PRODUITS D'AJOUT (MINERAIS DE FER, SABLE ET GYPSE) VERS LES CONCASSEURS, AINSI QUE LA FORATION AU NIVEAU DE LA CARRIERE DE CALCAIRE»

« A ne pas ouvrir »

4-1) Enveloppe A - Offre technique :

- Fiche des critères de conformité
- Engagement de service
- Engagement d'affectation d'un chef d'équipe
- Engagement d'assurance

4-2) Enveloppe B - Offre financière :

- Soumission
- Bordereau des prix

4-3) Enveloppe extérieure - pièces administratives

- Le cautionnement provisoire d'un montant de : **Cinquante Mille Dinars (50 000 DT)**
- Le cahier des charges cacheté signé et portant la mention lue et approuvée
- Fiche de renseignements généraux sur le soumissionnaire
- Déclaration sur l'honneur de non-influence.
- Déclaration sur l'honneur de non-appartenance à la CIOK.
- Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS).
- Attestation de la situation fiscale.
- Registre de commerce.
- Procuration éventuellement nécessaire ou attestation prouvant que la signature est celle du représentant légal du soumissionnaire
- En cas de groupement d'entreprises
  - L'acte du groupement dûment signé par les cotraitants
  - La désignation du mandataire et les procurations y afférent
- Déclaration sur l'honneur (Loi n° 2018-46 du 1 août 2018)

5- Mode et Adresse et Date d'envoi des offres

5-1) Mode et Adresse d'envoi de l'offre

Les plis contenant les offres doivent être envoyés soit par la poste et recommandés, par rapide poste ou remis directement au bureau d'ordre de la CIOK contre une décharge, de façon à parvenir au plus tard à la date limite sous indiquée à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

5-2) Réception des offres

- La réception des offres s'effectue au bureau d'ordre de la CIOK à l'adresse indiquée ci-dessus. A leur réception, les plis sont enregistrés au registre du bureau d'ordre, puis sur le registre des appels d'offres dans leur ordre d'arrivée, et demeurent fermés jusqu'au moment de leur ouverture.
- La date et l'heure et le numéro d'ordre de dépôt des plis sont portés sur les enveloppes extérieures et enregistrés au fur et à mesure de leur réception.
- La date limite de réception des offres au bureau d'ordre de la CIOK est fixée au **13/03/2026 à 10h00 heures**
- Le cachet du bureau d'ordre précité faisant foi.

6- Ouverture des offres publique :

Les plis contenant les offres seront ouverts au cours d'une séance publique le **13/03/2026 à 10h30 heures** à l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil
20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

Au cours de la séance d'ouverture des plis, les soumissionnaires ou leurs représentants ne sont pas autorisés à intervenir dans le déroulement des travaux de la commission. La commission d'ouverture des plis procède de la manière suivante :

- Ouverture des plis financiers et lecture des montants des offres.
- Constat et vérification de l'existence :

- De cautionnement provisoire
- Des pièces administratives demandées
- Des pièces constituant l'offre technique

7- Validité des offres

Les offres demeurent valables 60 jours à compter du lendemain du jour de remise des offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, la CI.O.K peut solliciter le consentement du soumissionnaire à une prolongation de la validité de l'Offre.

La demande et les réponses doivent être faites par écrit.

NB :

- Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges à partir du **27/02/2026** de l'adresse suivante :

Les Ciments d'Oum El Kélil

20, Rue de Cologne - 1000- Tunis

- Le Frais de retrait du cahier des charges est fixé à 500dt.